



Nom du responsable légal : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : JJ / MM / AAAA

Adresse complète: .....

Tél : .....

Adresse mail : .....

N° allocataire CAF :         (7 chiffres + 1 lettre)

**QF** : .....

(à renseigner OBLIGATOIREMENT)

(Le QF de référence pour l'année 2021 est celui de Janvier 2021)

**Le justificatif CAF de votre QF doit nous être fourni obligatoirement. Merci.**

Ecole : Maternelle :  Elémentaire :

Merci de remplir pour l'année scolaire 2021 / 2022 une fiche de renseignements sanitaires.

Imprimé disponible en Mairie ou sur l'accueil péri scolaire.

Afin de pouvoir garantir au mieux la sécurité de votre enfant, l'inscription est obligatoire.

Matin de 07h00 à 09h00		Novembre 2021									Soir de 16h30 à 19h00	
(Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités)												
	Lundi 1 <sup>er</sup>	Mardi 2	Mer 3	Jeudi 4	Vend 5	Lundi 8	Mardi 9	Mer 10	Jeudi 11	Vend 12		
Matin		VACANCES		VACANCES		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>
Soir	FERIE		VACANCES		VACANCES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		FERIE			<input type="checkbox"/>
	Lundi 15	Mardi 16	Mer 17	Jeudi 18	Vend 19	Lundi 22	Mardi 23	Mer 24	Jeudi 25	Vend 26		
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Lundi 29	Mardi 30										
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										

Matin de 07h00 à 09h00		Décembre 2021									Soir de 16h30 à 19h00	
(Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités)												
			Mer 1 <sup>er</sup>	Jeudi 2	Vend 3	Lundi 6	Mardi 7	Mer 8	Jeudi 9	Vend 10		
Matin				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Soir				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Lundi 13	Mardi 14	Mer 15	Jeudi 16	Vend 17	Lundi 20	Mardi 21	Mer 22	Jeudi 23	Vend 24		
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VACANCES		VACANCES		VACANCES		<input type="checkbox"/>
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		VACANCES		VACANCES			<input type="checkbox"/>
	Lundi 27	Mardi 28	Mer 29	Jeudi 30	Vend 31							
Matin	VACANCES		VACANCES		VACANCES							
Soir		VACANCES		VACANCES								

✂ -----

Choisissez votre mode de règlement :

Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)

Par chèque ANCV ou CESU préfinancés

Par carte bancaire :

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

A .....

Le .....

Signature :

Qui peut en bénéficier :

Les enfants d'âge maternel et élémentaire scolarisés sur la commune de Boynes, ou communes limitrophes sous réserve de disponibilité.

L'inscription à l'accueil péri scolaire de la commune de Boynes implique l'acceptation du règlement intérieur.

Lieux :

Chaque enfant sera accueilli en péri-scolaire dans le local du Centre Socio Culturel.

**Centre Socio Culturel**  
 1 place de la République  
 45300 BOYNES  
 Tél : 02.38.32.81.36

Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil péri-scolaire est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf jours fériés.  
 De 07h00 à 09h00 et de 16h30 à 19h00.

Restauration :

Le goûter est à prévoir par les familles.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

\* Les inscriptions peuvent se faire auprès de la direction de l'A.P.S. et au bureau de l'association « Cigales et Grillons », sur place ou par courrier.

Les dossiers d'inscriptions peuvent être téléchargés sur notre site Internet [www.cigalesetgrillons.com](http://www.cigalesetgrillons.com).

\* La date limite d'inscription est fixée au 15 de chaque mois pour le mois suivant. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

\* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

\* Les inscriptions se font à la séance selon la fréquentation choisie (matin ET/OU après-midi).

Les tarifs s'entendent à l'heure selon la grille ci-dessous

TARIFS Horaires	Familles habitants Boynes		Familles n'habitant PAS Boynes	
	Matin et/ou Soir De 07h00 à 09h00 De 16h30 à 18h30	Soir De 16h30 à 19h00	Matin et/ou Soir De 07h00 à 09h00 De 16h30 à 18h30	Soir De 16h30 à 19h00
<b>Tranche 1</b> QF de 0 à 710	1,00 € de l'heure	2,50 € la séance	2,00 € de l'heure	5,00 € la séance
<b>Tranche 2</b> QF de 711 à 1000	1,30 € de l'heure	3,10 € la séance	2,60 € de l'heure	6,20 € la séance
<b>Tranche 3</b> QF de 1001 à 1400	1,50 € de l'heure	3,50 € la séance	3,00 € de l'heure	7,00 € la séance
<b>Tranche 4</b> QF de 1401 et +	1,80 € de l'heure	4,10 € la séance	3,60 € de l'heure	8,20 € la séance

***La facturation se fera en fin de mois suivant les présences réelles de vos enfants.  
 Mais l'inscription reste obligatoire.***

Paiement :

Les factures vous seront envoyées chaque fin de mois et le paiement sera à nous faire parvenir sous 8 jours. Les prestations facturées seront les présences réelles de vos enfants.

Mode de règlement et facilité de paiement :

- Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)
- Par carte bancaire en fin de mois
- Par chèques vacances ANCV
- Par TICKETS CESU

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toutes situations particulières

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à [accueil@cigalesetgrillons.com](mailto:accueil@cigalesetgrillons.com).

\* Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.